

L'ONE et Réseaux de Transport d'Electricité de France décident de renforcer leur coopération

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 01-10-2010 01:13:55

L'Office national de l'électricité (ONE) et Réseaux de Transport d'Electricité de France (RTE) ont conclu, mercredi à Rabat, un accord de coopération visant le développement de leurs échanges dans le domaine des réseaux de transport d'électricité.

L'ONE a signé également une lettre d'adhésion à "TRANSGREEN", une initiative pour la création d'un réseau de transport d'électricité.

Signé par le directeur général de l'ONE, Ali Fassi Fihri et le président du directoire de RTE, Dominique Maillard, l'accord d'assistance technique vise à assurer le développement maîtrisé des échanges dans le domaine des réseaux de transport de l'électricité et des conditions de réalisation des prestations de conseil et d'assistance demandées.

La coopération porte sur tous les domaines ayant trait à la gestion et au transport de l'énergie électrique, notamment les méthodes spécifiques de maintenance, les études de réseaux, les aspects techniques relatifs à l'intégration des énergies renouvelables, au développement des interconnexions internationales et à la mise en place d'un marché de l'électricité.

Quant à l'initiative TRANSGREEN, l'ONE y a adhéré à travers la lettre d'adhésion signée par Ali Fassi Fihri et André Merlin, président des conseils de surveillance de RTE et d'Electricité Réseau Distribution France (ERDF).

TRANSGREEN est une initiative industrielle d'envergure qui a pour objectif la création d'un grand réseau de transport d'électricité entre les deux rives de la Méditerranée, nécessaire à la réalisation d'un schéma directeur technique et économique d'un réseau transméditerranéen à l'horizon 2020.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan solaire Méditerranéen, qui prévoit la construction au Sud et à l'Est du bassin de capacités de production d'électricité renouvelable, principalement solaire.

S'exprimant à cette occasion, la ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, Mme Amina Benkhadra a affirmé que l'initiative TRANSGREEN "ouvrira de nouvelles voies à l'électricité renouvelable en associant des partenaires industriels clés du secteur électrique du pourtour méditerranéen".

En signant cette lettre d'adhésion, l'ONE sera le 19ème membre à rejoindre cette initiative qui contribuera à la rentabilité des projets de production d'électricité de sources renouvelables dans les pays du Sud, en leur permettant d'exporter une partie de leur production vers l'Europe, a précisé Mme Benkhadra.

Ce projet réduira les coûts des liaisons de forte puissance sur de grandes distances, en stimulant le

progrès technologique dans le domaine des transports électriques, a-t-elle ajouté.

Pour sa part, Ali Fassi Fihri a qualifié le RTE de "partenaire historique" de l'ONE, soulignant que cet accord vient renforcer la coopération entre les deux parties qui a fait l'objet de la signature de la convention-cadre en décembre 2003.

"Ce partenariat se développera davantage dans le cadre de l'émergence d'un marché euromaghrébin de l'électricité et dans d'autres domaines liés à nos activités de base", a-t-il poursuivi.

De son côté, Maillard a souligné le "rôle pivot du Maroc dans l'interconnexion électrique euro-méditerranéenne et la construction d'un marché électrique entre les deux rives de la Méditerranée".

André Merlin a, quant à lui, salué les progrès économiques et énergétiques réalisés par le Maroc ces dernières années, affirmant que ces deux signatures favoriseront le développement des énergies renouvelables au Royaume.

Lors de cette cérémonie de signature, le président du directoire de l'Agence marocaine de l'énergie solaire (MASEN), Mustapha Bakkoury a présenté le plan solaire marocain, indiquant qu'un cadre législatif et institutionnel a été mis en place à cette fin.

Il a présenté, par ailleurs, les missions de la MASEN qui consistent notamment à l'étude, la conception et le développement des projets solaires, précisant que la part des énergies renouvelables dans la puissance électrique installée atteindra 42 % à l'horizon 2020.

MAP